

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CHOEUR EVV

le Lundi 15 Mars 2021 17h

Séance en visio-audition (zoom) de 17h à 18h30, sur invitation du Président

Y participant : Bernard Kieffer ,président

Jean Merckx, trésorier

Séda Melik et Claudette Besson , secrétaires

Claire Florenson et Gaelle Wienhold Chargées de la logistique

Pierre Olivier Orion chargé du site

Bernard ouvre la séance et rappelle à nouveau les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la chorale : depuis le dernier CA , pas de reprise des activités du chœur (confinement, Covid 19...)

Les concerts prévus pour Mai et Juin sont annulés , avec l'accord de tous et de Tatiana ; le concert baroque sera programmé lorsque les répétitions auront pu reprendre et lorsqu'on sera prêts .

Un petit groupe de choristes(alto et basses) résiste à l'ambiance un peu délétère et organise régulièrement en visio audition des répétitions chaque semaine (programme baroque et Mozart) ; on pense aussi que quelques indépendants travaillent seuls leurs partitions . Claudette se propose d'adresser aux alto un compte rendu régulier des répétitions .

En tous cas , Tatiana est ravie de ces initiatives

La TRÉSORERIE compte rendu de Jean

Projet de trésorerie dégagée dans le cadre de notre compte courant en Fin d'exercice (31 août 2021)

A cette date , sous réserve de remboursement des réservations données à la paroisse Notre Dame pour retenue de date du concert que nous ne pourrons donner cette année (550€ de location et 100 € de garantie de dommage éventuel), nous disposons à fin février de 3888 €.

Quelles sont les dépenses prévues auxquelles nous aurons vraisemblablement à faire face d'ici le 31 Août 2021 :

(Nous supposons que nous ne pourrons à nouveau répéter au Conservatoire avant les vacances et que le régime de chômage technique sera maintenu jusqu'à cette date.)

- Paiement de notre part de chômage technique du 1er janvier au 31 Août (les mois de janvier et de février ne nous ayant pas encore été Facturés) Soit 619 €
- Cotisation de la S.E.A.M. de droits sur l'impression de partitions sur l'exercice 2020/2021 qu'ils nous facturent 350 € , dont nous déclinons le paiement sur l'année car nous n'avons pas imprimé de partition en 2020/2021 ni pu utiliser en concert celles que nous avions imprimées sur l'exercice .2019/2020 ,Sauf imprévus, et modifications de réglementation, notre trésorerie au 31 Août devrait être de l'ordre de 3000 €

LOGISTIQUE

Il reste à revoir quelques petites choses auprès des lieux de concerts :

Saint Marcel : rien à régler , Claire a fait le nécessaire

Tournon : par l'intermédiaire d'Annie Bernard qui se charge de faire une demande d'annulation

Notre Dame Valence ils ont encaissé le chèque de caution , on annule et on demande le remboursement

PROJETS et PROPOSITIONS

Nous avons tous à cœur de faire revivre l'Ensemble vocal de Valence , donc il s'agit , dans les perspectives d'un retour à une situation normale (?) de nous mobiliser pour

-Retrouver nos anciens choristes

-En recruter de nouveaux

-Rassurer ceux qui malgré les circonstances ont persévétré et travaillé leurs partitions

Nous avons quelques propositions allant dans ce sens pour un projet plus structuré et attirant :

-Améliorer *la communication*

-*Rajouter une œuvre* (consensuelle) à notre programme baroque donc voir le consentement de Tatiana

- Inclure dans ce projet notre participation à l'opération *Requiem de Mozart*, voir avec Tatiana

-*Recontacter le Conservatoire* pour les répétitions : Tatiana pourrait intercéder pour nous auprès de la Direction

-Participer aux divers *Forums* des associations en plus de celui de Valence

-Prévoir un *Week-end* peu de temps après la rentrée autour d'une œuvre facile à travailler et qui nous permettrait de nous retrouver en belle convivialité

Fin de la séance 18h30

Les secrétaires Séda Mélik et Claudette Besson